

ERRATUM : Etape n°5 entre Lessay et Ancteville

Texte topographique corrigé

1/ Tourner à droite dans la rue Sainte-Croix. Sur la D 900 suivre la direction de Périers. Après la Gendarmerie, tourner à droite rue des Salines. Au rond-point tourner à gauche. Traverser la rue des Tanguiers et prendre en face la rue des Rôtisseurs. *Balisage rouge et blanc*. Suivre la route de Hotot. Tourner dans le premier sentier à droite. Passer un pont et continuer dans un large chemin.

2/ Traverser la D 394 et continuer dans le chemin herbeux. Tourner à droite. Le chemin se fait route. Au carrefour, continuer tout droit. Tourner à gauche dans la rue des Pins. Ignorer la rue des Fougères puis suivre à droite une petite route bordée d'une haie. Tourner à gauche. À la patte d'oie, emprunter le chemin du milieu. Passer un pont et continuer jusqu'à la route. Tourner à gauche puis à droite. Suivre la direction de la Liroterie. *Balisage bleu*.

3/ La route se fait chemin. Aux Croutes, continuer dans un chemin herbeux. *Balisage rouge et blanc*. Sur la D 434 tourner à droite et entrer dans Pirou-Pont. Tourner à gauche en direction de Pirou-Plage. Sortir de Pirou et tourner à droite dans un chemin gravillonné. Sur la D 94, tourner à droite puis à gauche. À La Bosquerie, suivre un chemin à gauche. À la fourche, tourner à gauche puis quitter le chemin gravillonné pour un sentier herbeux à gauche. Arrivé à une petite maison, continuer jusqu'à la route.

4/ Tourner à droite puis à gauche en direction des Miellettes. Continuer en direction de la D 72 puis, dans le hameau, suivre en face le chemin gravillonné. À la fourche, tourner à gauche dans un chemin herbeux. Sur la D 432, tourner à droite puis à gauche. À la ferme, tourner à gauche puis à droite. Traverser une petite route et continuer en face dans un chemin carrossable. Sur une petite route, tourner à droite puis à gauche. Suivre le premier chemin à droite.

5/ Sur la D 53, tourner à gauche. Au monument aux morts, tourner à droite. Après l'église de Geffosses, tourner à droite. Avant de sortir du village, suivre à gauche un chemin herbeux. À la fourche, tourner à droite. À l'Herbagerie, continuer tout droit dans un chemin gravillonné. Au panneau « cédez le passage », tourner à gauche et longer prudemment la D 53. Tourner à droite dans un chemin. Suivre le premier chemin à droite.

6/ Traverser prudemment la D 2 et continuer en face. Tourner à droite. Sur une petite route, tourner à gauche puis à droite. Face à une large maison, tourner à droite puis à gauche. La route se fait chemin. Tourner à gauche. À la Coquière, prendre à droite. Sur la D 68, tourner à droite puis à gauche dans un chemin herbeux. Sur la D 53, tourner à gauche. Traverser le hameau. Avant de sortir de Muneville-le-Bingard, tourner à gauche. Continuer dans un chemin gravillonné. Suivre à droite une petite route.

7/ Au carrefour avec la D 53, continuer en face dans un chemin herbeux. Avant la première habitation, tourner à droite. Tourner à droite et longer une petite route. Après la pisciculture ignorer l'impasse de la Jacoberie. Dans le hameau, suivre un chemin à gauche. En haut de la côte, tourner à gauche puis à droite dans un chemin en tunnel. En sortie de chemin, tourner à gauche. Suivre la direction du Manoir Foulerie. Passer le pont puis suivre à gauche la direction de la Cardinière. La route se fait chemin. Arrivée au gîte d'étape de la Foulerie.